

COVID-19

**ROANNAIS AGGLOMERATION**

via le Conseil Intercommunal de  
Sécurité et de Prévention de la  
Délinquance **SE MOBILISE**

**roannais**  
AGGLOMERATION



## **VIOLENCES INTRAFAMILIALES EN PÉRIODE DE CONFINEMENT**

**Victime ou Témoin ?**

En période de confinement, le risque de violences envers les femmes et les enfants est accru, alors que les signalements sont plus difficiles à réaliser par les victimes

### **VIGILANCE CITOYENNE**

Si vous entendez des cris ou des coups chez vos voisins, n'hésitez pas à appeler la Police.

**SOYONS TOUTES ET TOUS RESPONSABLES ET  
SOLIDAIRES DES PLUS VULNÉRABLES**

#### **AU NIVEAU NATIONAL**

 **PAR TÉLÉPHONE**

**3919**

Numéro national sur  
les violences faites  
aux femmes

**119**

Numéro national  
enfance en danger

 **SUR INTERNET**

**[arretonslesviolences.gouv.fr](https://arretonslesviolences.gouv.fr)**

la plateforme de signalement anonyme et  
gratuite, 24h/24 , 7j/7

**17**

En cas d'urgence,  
Police nationale,  
24h/24 , 7j/7

**PAR SMS**

**114**

Pour alerter la Police  
nationale, 24h/24 , 7j/7

#### **AU NIVEAU LOCAL**

 **PAR TÉLÉPHONE**

 **OU COURRIEL**

**04 77 71 43 54**

**[sos.violencesconjugalesroanne@gmail.com](mailto:sos.violencesconjugalesroanne@gmail.com)**

Antenne locale de SOS Violences  
Conjugales 42

**04 77 70 97 08 09 83 85 97 08**

**[arravem@bbox.fr](mailto:arravem@bbox.fr)**

ARRAVEM

**06 72 94 47 46 [cidff42@cidff42.fr](mailto:cidff42@cidff42.fr)**

CIDFF Loire antenne de Roanne



# TRAITEMENT DES VIOLENCES CONJUGALES

## INTERVENTION DES PARTENAIRES DURANT LA PÉRIODE DE CONFINEMENT

### ETAT (PRÉFECTURE)

L'ensemble des structures restent mobilisées mais sous différentes formes qu'elles pourront préciser dans leurs réponses respectives.

**Pour le 115** ce qui est prévu dans la convention est toujours en cours donc une victime peut quitter son domicile, une réponse sera apportée.

### SOS VIOLENCES CONJUGALES ANTENNE DE ROANNE

En ce qui concerne SOS Violences conjugales - antenne de Roanne. La personne sur site ne se rend plus aux permanences. Elle a fait un transfert d'appel de mon téléphone sur son portable car pas d'autres solutions.

Elle a gardé des permanences d'écoute **le lundi de 14h à 16h, le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h.**

Elle a gardé une **vigilance sur les personnes hébergées** en leur envoyant des messages ou les appelant **le lundi et le vendredi.**

Il y a une personne à l'hôtel avec laquelle elle est en lien. Elle reçoit des mails de femmes mais comme auparavant.

En ce qui concerne les hébergements, ils ne peuvent pas prendre de nouvelles personnes, du fait de l'occupation actuelle des logements de SOS-Violences.

### MODIFICATIONS POUR LA PÉRIODE DU 2 AVRIL AU 15 AVRIL 2020

La permanence de Roanne sera fermée du **2 avril au 15 avril** en raison de congés.

Le répondeur de la permanence donnera le numéro de téléphone de la permanence de Saint Etienne, soit le **07 85 88 17 65 de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h du lundi au vendredi.**

### ARRAVEM

Concernant l'ARRAVEM, depuis le 16/03, interruption de l'accueil du public pour toutes les activités et sur

tous les lieux de permanence sauf en cas d'urgence (comparution immédiate, évaluation et suivi du téléphone grave danger, réquisition du parquet...) et impossibilité de procéder à un entretien téléphonique. Pour info, l'ARRAVEM a déjà été saisie d'une situation de violences conjugales depuis le début du confinement et ils ont dû se déplacer au tribunal.

**Une permanence téléphonique est assurée du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30 au 04 77 70 97 08 ou au 09 83 85 97 08.** Il est possible de laisser un message en dehors de ces horaires.

Il est possible de les joindre sur le mail [arravem@bbox.fr](mailto:arravem@bbox.fr).

L'ARRAVEM a déjà communiqué auprès de ses partenaires (commissariat de police, 116006...) et procédé à un affichage ainsi qu'un message sur le répondeur.

Un lien inter-association se fait afin de connaître les aménagements et pour pouvoir renseigner utilement les victimes sur les permanences.

### POLICE NATIONALE COMMISSARIAT DE ROANNE

Une personne victime de violences conjugales peut appeler le **17** ou qu'elle se trouve afin d'obtenir un soutien immédiat.

Au Commissariat de Roanne, il est assuré une présence au poste **H24/ 7J7** habilitée à prendre en compte une détresse immédiate et urgente, même une plainte d'ailleurs.

### LE CIDFF DE LA LOIRE

L'équipe assure la continuité de l'activité pendant la période de confinement en adaptant son organisation et ses actions.

Les permanences et rendez-vous physiques sont arrêtés.

Les réunions, les actions collectives de formation ou de sensibilisation sont reportées à une date ultérieure qui sera communiquée.

Cependant, toutes les salariées sont opérationnelles, en télétravail, et joignables par courriel au [cidff42@cidff42.fr](mailto:cidff42@cidff42.fr) ou téléphoniquement, sur Roanne au **06 72 94 47 46**. Vous pouvez leur laisser un message et ils vous rappelleront.